

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le 1<sup>er</sup> octobre à 20 heures 30,  
Le conseil municipal de la Commune d'AZAY-LE-BRÛLÉ,  
Dûment convoqué le 24 septembre 2024,  
S'est réuni à la mairie sous la présidence de  
Monsieur Jean-François RENOUX, Maire.

Nombre de conseillers  
Municipaux en exercice : 17  
Présents : 11  
Votants : 14  
(dont 3 mandats)

Etaient présents : Louis-Marie MERCERON, Fabienne POUZET, Éric CUSEY,  
Virginie FAVIER, Anne-Claire AUGEREAU, François GUILLOT,  
Éric MILLET, Pierre ABRIAT, Karine VILLANNEAU et  
Bertrand QUINTARD

Absents excusés : Sylvie MOREAU qui a donné pouvoir à Jean-François RENOUX  
Catherine PINEAU qui a donné pouvoir à Anne-Claire AUGEREAU  
Christelle GIRAUD qui a donné pouvoir à Virginie FAVIER  
Cécile THOMAS et Stéphanie WANLIN GUERINEAU

Absent : Thibault BONNANFANT

Secrétaire : Anne-Claire AUGEREAU

Affiché le 3 octobre 2024

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent  
délibérer conformément aux textes législatifs en vigueur.  
Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

**DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**  
**(délibération n° 2024-10-01)**

Vu l'article L 2121-29 du code général des collectivités territoriales,

Considérant la démission du conseiller municipal, Monsieur Pascal LEFEVRE, membre titulaire de la commission d'appel d'offres,  
Considérant que Madame Karine VILLANNEAU, actuellement, membre suppléant, souhaite le remplacer,  
Considérant que Madame Fabienne POUZET souhaite être membre suppléant,

Le conseil municipal, par un vote unanime, désigne Madame Karine VILLANNEAU pour remplacer Monsieur Pascal LEFEVRE, et Madame Fabienne POUZET, membre suppléant de Monsieur Pierre ABRIAT, à la commission d'appel d'offres.

La commission d'appel d'offres est donc la suivante :

<b>Président titulaire</b>	<b>Président suppléant</b>
RENOUX Jean-François	CUSEY Éric
<b>Membres titulaires</b>	<b>Membres suppléants</b>
VILLANNEAU Karine	MERCERON Louis-Marie
BONNANFANT Thibault	MILLET Éric
ABRIAT Pierre	POUZET Fabienne

Fait et délibéré au foyer rural, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Maire,  
Jean-François RENOUX



La secrétaire de séance,  
Anne-Claire AUGEREAU